

IDENTIFICATION

Section : Aide-soignant

Intitulé de l'UE : Approche conceptuelle

Code de référence : 821002U21D2

Nombre de périodes : 160

Nombre de crédits ECTS :

DESCRIPTION

Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours :

Attestations de réussite des unités d'enseignement : « STAGE D'INSERTION DES METIERS DE L'AIDE ET DES SOINS AUX PERSONNES » code N° 81 60 06 U 21 D2 et « APPROCHE CONCEPTUELLE DES METIERS DE L'AIDE ET DES SOINS AUX PERSONNES » code N° 81 60 05 U 21 D2 de l'enseignement secondaire supérieur de transition.

Finalités particulières :

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances théoriques relatives à l'hygiène, la législation, la déontologie et l'anatomophysiologie nécessaires à l'exercice de sa fonction d'aide-soignant.

Contenu du cours :

En Eléments d'anatomophysiologie

- de maîtriser les apports théoriques relatifs à l'anatomophysiologie qui sous-tendent les activités infirmières déléguées :
- décrire la structure et le fonctionnement des cellules, tissus et organes ;
- décrire et expliquer les systèmes et leurs interactions : fonctions de nutrition, de respiration, de circulation (et notamment les principes relatifs à la coagulation), de locomotion, d'excrétion, de relation (cinq sens), de régulation et de reproduction ;
- décrire la défense naturelle de l'organisme (peau, globules blancs, etc.) contre les agresseurs.

En Hygiène et hygiène professionnelle

A partir de situations professionnelles exemplatives, en lien avec les activités infirmières déléguées :

- d'expliciter les notions d'hygiène et d'hygiène professionnelle ;
- d'expliciter les principes d'hygiène qui régissent les structures de soins (hôpital, MR, MRS,...) et les aspects logistiques qui en résultent, y compris les circuits ;
- de décrire le processus infectieux (agent, mode de transmission, porte d'entrée, milieu propice) et d'énoncer les types d'agents infectieux (bactéries, virus, parasites, champignons) ;
- de différencier infection nosocomiale et infection opportuniste ;
- d'argumenter l'utilité et l'importance du lavage des mains en structure de soins ;
- de distinguer les notions de « sale – infecté – propre – stérile » ;
- d'expliciter les notions et principes d'asepsie et d'antisepsie ;

- d'identifier les mesures de prévention individuelles et collectives qui relèvent de sa responsabilité.

En Déontologie et législation spécifiques

- d'expliciter les Arrêtés royaux régissant la profession d'aide-soignant ainsi que les modalités d'enregistrement ;

- de définir les notions de la législation du travail applicables au métier d'aide-soignant (engagement, contrat de travail, préavis);

- de situer son identité professionnelle et les limites de sa fonction au sein d'une équipe structurée dans un contexte de délégation ;

- de citer les règles fondamentales de déontologie de l'aide-soignant, notamment par rapport au secret professionnel, au respect des personnes, aux limites de sa fonction ;

sur base de situations professionnelles exemplatives et dans le cadre d'un questionnement éthique,

- d'expliciter les valeurs professionnelles qui sous-tendent la fonction d'aide-soignant ;

- de discerner, parmi les informations, celles qui sont à rapporter à l'équipe, à certains de ses membres, au patient/résident et à son entourage ;

- de préciser les actes que l'aide-soignant peut poser vis-à-vis du patient/résident ou de son entourage et les conditions dans lesquelles ils peuvent être posés ;

- de se situer comme professionnel au sein d'une équipe pluridisciplinaire tant vis-à-vis du patient/résident que de son entourage.

En Education à la santé

Dans le cadre de sa participation au travail d'éducation à la santé du patient/résident,

- de relever les informations à transmettre à la personne et sa famille conformément au plan de soins ;

- de présenter des méthodes de prévention et d'éducation à la santé (prévention de chute,...), des aides techniques (aide à la mobilité,...), relatives à son champ d'activités ;

- d'énoncer les éléments constitutifs d'un plan d'éducation à la santé ;

- d'expliciter la notion d'éducation à la santé et d'en énoncer les enjeux.

Bibliographie :

-hygiène et soins infirmiers : Alain Raoult. Edition Vulbert

-soins en gérontologie

- la revue de l'aide-soignante
- la biologie humaine Nathan
- les cahiers « Microbiologie »
- cours pour infirmière de l'IESCA
- campagne nationale « Vous êtes en de bonnes mains »

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Bertrand Dominique, Paternoster Quentin, Philippart Marianne, Uytendhoven Dominique

METHODOLOGIE

- situations exemplatives
- visites du service de stérilisation en hôpital, des cuisines de l'hôpital, Hainaut Analyses Mons, ...

SUPPORTS

Syllabi

MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- évaluations formatives
 - évaluation certificative en fin de module
- Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :
- dans les limites de sa fonction,
- de décrire les principaux organes et leurs rôles essentiels ;

- d'expliciter les règles d'hygiène professionnelle ;
- de décrire son rôle en terme d'éducation à la santé ;
- d'expliciter les notions de déontologie et de législation.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- le niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau des concepts, des principes et de la terminologie utilisée,
- le niveau d'intégration : l'appropriation des notions et concepts, la qualité des liens,
- le niveau d'argumentation : l'illustration des propos et la capacité à élargir le débat.

UTILISATION DE L'IA

L'IA peut être utilisée, dans une approche critique de l'étudiant et toujours bien référencée pour consultation.